Le CRIF inquiet reçu à l'Elysée

31/01/2009 à 22h11

Nicolas Sarkozy a reçu vendredi dernier une délégation du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) conduite par Richard Prasquier qui s'est déclaré inquiet de la montée de l'antisémitisme et de l'importation d'un conflit étranger en France. Le président de la république lui a assuré « *qu'il s'impliquait et qu'il s'impliquerait plus dorénavant pour lutter contre l'antisémitisme* ».



Le président du CRIF a **salué l'engagement personnel et permanent de Nicolas Sarkozy, déjà ancien, dans le domaine de la sécurité et de la protection** et rendu hommage à l'action ferme et efficace menée par la police et la justice mais a toutefois fait part de l'inquiétude d'une grande partie de la communauté juive face aux actes qui touchent des synagogues, d'autres bâtiments juifs, et des individus.

Richard Prasquier a dénoncé un antisémitisme «***très fortement installé dans une partie de la population, notamment chez une partie de la jeunesse***». Le CRIF a rappelé ses efforts développés depuis de très nombreuses années pour consolider un dialogue de sérénité et de confiance avec le Conseil français du culte musulman (CFCM) **afin de lutter ensemble contre toutes les formes d'antisémitisme et de racisme antimusulman** dans le cadre du respect des valeurs républicaines **et de tout faire pour ne pas importer dans notre pays un conflit venu d'ailleurs**. Le CRIF a regretté cependant que certaines composantes du CFCM ne respectent pas cette conduite.

La libération du soldat franco-israélien Gilad Shalit, dont il a reçu le père mardi 27 janvier, est également un des soucis

de Nicolas Sarkozy. Il a a déclaré : « ***Je considère Guilad Shalit comme un Français. Toucher à lui, c'est toucher à la France*** ». Nicolas Sarkozy a bien sûr accepté d'être l'invité du prochain dîner du CRIF qui aura lieu à Paris lundi 2 mars 2009.
(AFP, CRIF)

> *Un jeune majeur appartenant à la «mouvance néo-nazie» a été condamné jeudi soir par le tribunal correctionnel de Lille à* ***un an de prison, dont 6 mois ferme****, pour avoir tracé, avec deux complices mineurs, un tag antisémite et une croix gammée sur la façade de la synagogue de Lille. (AFP)*

Note : Un porte-parole de l'ambassade israélienne a déclaré que Gilad Chalit avait obtenu la nationalité française (http://web.israelinsider.com/Articles/Briefs/8754.htm) par sa grand-mère paternelle, émigrée en Israël depuis la France. Lui-même est né et a toujours vécu en Israël.